

Secrétariat général

Numéro 70-2023

Réf. : FS/AN/BM

Paris, le 04 mai 2023

Pour le retrait, la mobilisation continue !

Chères et chers camarades,

La réussite de ce 1^{er} mai est historique à double titre. Il ne manquait aucune organisation syndicale française. De nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien contre cette réforme des retraites, ne comprenant pas pourquoi l'exécutif n'entend pas les millions de travailleurs, jeunes et retraités qui se mobilisent par la grève et la manifestation depuis des semaines. Ce 1^{er} mai, c'est encore plus de 2 millions de personnes qui ont manifesté. La mobilisation ne s'essouffle pas. Cette journée a porté le combat syndical en premier lieu pour le rejet de la réforme des retraites brutale, injuste et illégitime mais aussi les revendications pour l'augmentation générale des salaires, les conditions de travail, du public comme du privé. Les travailleurs ne font pas l'aumône.

L'intersyndicale s'est tenue mardi 2 mai, en visioconférence. Elle est plus que jamais unie pour obtenir le retrait de la réforme des retraites.

L'intersyndicale appelle à multiplier les initiatives de maintien de la pression sur l'exécutif pour que cette réforme n'aboutisse pas, le gouvernement veut la faire appliquer début septembre. Une nouvelle date d'actions, de grève et de manifestations est prévue le 6 juin. Dans toutes nos instances et à tous les niveaux, nous devons mettre la réussite de cette journée par la grève et la mobilisation à l'ordre du jour. La grève est la seule arme pacifique des travailleurs qui peut par le blocage de l'économie faire plier le gouvernement.

Amitiés syndicales.

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire Général

Annexe : Liste des votes des parlementaires :

- Députés sur la motion de censure

- Sénateurs sur le PLFRSS portant principalement la réforme des retraites



Nota bene

Cette journée se trouve être à l'avant-veille d'un projet loi abrogeant le recul de l'âge effectif de départ à la retraite et de l'allongement de la durée de cotisation.

D'ici le 6 juin, comme c'est écrit dans le communiqué intersyndical, nous appelons à rencontrer les parlementaires pour les appeler « à voter cette proposition de loi ». Un courrier intersyndical appuyant ces démarches sera envoyé dans les prochains jours à chacun d'entre eux. Vous trouverez en pièce jointe le vote des parlementaires de chaque département sur la motion de censure par les députés et sur le PLFRSS portant principalement la réforme des retraites par les sénateurs. Pour FO, en plus de la grève et des mobilisations, c'est un bouton supplémentaire sur lequel il faut appuyer pour que cette réforme des retraites ne soit pas appliquée et obtenir l'abrogation totale de la loi et de l'article 2 qui met notamment fin aux régimes spéciaux.

